

En lisant le général Pierre M. Gallois : défense du terrain et dissuasion

Autor(en): **Montfort, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **111 (1966)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

En lisant le général Pierre M. Gallois

Défense du terrain et dissuasion¹

Même si cet article, d'un auteur qu'il n'est certainement pas nécessaire de présenter à nos lecteurs², n'est pas tout récent, il semble utile d'attirer l'attention sur cette étude en la condensant, la commentant parfois. Elle nous fera connaître et nous éclairera opportunément sur les idées françaises actuelles en la matière. Le général Gallois, bien que n'étant pas le porte-parole du Président de Gaulle en a adopté les thèses, à moins que ce soit l'inverse, ce ne que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

* * *

Le groupe d'études spécialement mis sur pied par le Commandement interallié avait, voilà bientôt dix ans, essayé de définir le système le plus efficace de défense de l'Europe occidentale.

¹ D'après la *Revue militaire générale*, numéro de juillet 1965.

² Voir R.M.S., août 1961, pages 365 et 383.

C'était l'action « stratégique »¹ américano-britannique conduite à partir de bases extérieures au vieux continent et le combat « tactique » mené sur le sol européen.

Face à un adversaire éventuel qui disposait à la fois d'importants moyens classiques et nucléaires, il ne semblait pas, pour ceux qui manquaient de forces classiques, y avoir d'autre solution que de recourir à l'arme atomique.

On parlait de l'idée que si, dans le secteur Centre-Europe par exemple, l'adversaire intervenait avec ses unités munies d'armes classiques, c'était dans l'intention d'atteindre par la force un objectif militaire ou politique.

Dans ce cas, grâce à sa supériorité en forces classiques, l'assaillant l'emporterait et la défense devrait recourir à l'atome pour remplir sa mission. Ou si le défenseur, malgré son infériorité, parvenait à contenir l'assaillant, ce serait ce dernier qui devrait recourir à l'atome pour atteindre ses objectifs.

On ne croyait plus d'ailleurs qu'il soit possible de passer d'une opération classique à une opération nucléaire — pour l'assaillant aussi bien que pour le défenseur — à cause de la différence essentielle qui existe entre les deux formes d'affrontement, en particulier dans les dispositifs et la densité de la ligne de bataille; on en arrivait à juger que toute la défense occidentale devait être basée *a priori* sur l'emploi de l'arme atomique.

Enfin on admettait que le « sanctuaire » européen, dont l'intégrité excluait la capitulation ou l'acceptation de l'échec, devait être assimilé aux territoires inviolables des deux « grands » et qu'il méritait l'atome pour sa défense.

* * *

Depuis longtemps les études ont démontré qu'en Europe la défense atomique préparée, notamment en ce qui concerne

¹ Au sens anglais des termes: action « stratégique », action aérienne contre l'économie, l'industrie, la volonté de vaincre (forces « stratégiques »); les forces armées adverses et leurs supports immédiats étant les objectifs « tactiques ».

les moyens d'alerte, de commandement, de renseignement, de ravitaillement¹, avait quelques avantages sur l'attaque. En particulier l'assaillant serait placé devant le dilemme suivant: chercher à détruire chacune des unités de la défense avec des armes analogues — c'est la *lutte antiforces* — ou employer des moyens de destruction massive sur des dizaines de kilomètres carrés, ce qui le conduirait à la *lutte anticités*, provoquant de la part de son adversaire une réaction analogue. Il est clair qu'il y aurait alors disproportion flagrante entre l'objectif initial de l'agression et la nature (le volume) des pertes aussitôt subies de part et d'autre (si l'assaillant, notamment, ne voulait que grignoter le territoire du défenseur).

Les forces terrestres étant imbriquées en Europe avec les « biens », les lieux habités, le grignotement devenait inopérant puisqu'il aurait finalement fait disparaître toute solution de continuité, en quelque sorte toute différence, entre l'affrontement mineur, les quelques projectiles atomiques, et la « frappe » en coup de massue. Les forces terrestres, leur déploiement, provoquaient la dissuasion dès le niveau le plus bas. « Autre avantage aussi, pareil dispositif aurait pu être constitué et mis en place avec des effectifs numériquement très limités, c'est-à-dire au prix de dépenses compatibles avec l'état de guerre froide, le système devant peut-être jouer son rôle durant de nombreuses années. »

* * *

Cependant la réduction des effectifs ne convenait pas à toutes les hautes instances de l'Occident. La brièveté de la durée d'éventuelles opérations ne plaisait pas beaucoup aux marines qui ne voyaient plus guère engagés que leurs navires hôpitaux (!). De son côté l'Allemagne, « récente recrue », n'avait pas évolué au même rythme que les autres.

¹ L'auteur ne parle pas des abris, des mesures sanitaires, de la « survie » en général dont l'importance est primordiale.

« spécialistes occidentaux »; elle était restée marquée par les campagnes style 1941-1945¹.

En 1961, l'Administration Kennedy s'efforça encore d'accroître ce retour au passé. Outre qu'elle devait prendre le contrepied de ce qu'avaient fait ses prédécesseurs (comme il se doit!), elle avait pleine conscience que la situation avait changé, puisque les Soviétiques possédaient maintenant des missiles à (très) grande portée. Le territoire des Etats-Unis n'était plus hors d'atteinte. La faculté de pouvoir frapper le sol russe tout en restant soi-même hors de portée, dont on avait bénéficié durant quinze ans, n'existait plus.

Dès lors, ce fut l'accord sur la cessation des expériences atomiques atmosphériques, le téléphone « rouge », le souci d'éviter tout incident, toute prise de position qui pourraient placer l'un ou l'autre des deux grands devant l'alternative de capituler ou d'en venir à un affrontement armé dont chacun sait maintenant qu'il serait catastrophique pour les deux parties.

En Europe, conséquences logiques de cette entente forcée et de cette crainte d'être entraînés vers la catastrophe, de nombreuses tentatives furent faites par Washington pour qu'on renonce à l'automatisme de l'intervention atomique américaine, dans laquelle, si les Européens y voyaient leur salut, les Américains y entrevoyaient, eux, leur perte (!).

Et ce fut alors l'accroissement des forces classiques², la « pause »³, le contrôle renforcé des explosifs, le retrait des armes « légères », *le refus de déployer les armes modernes nécessaires sur le territoire à défendre*, le recours à la méthode périphérique avec la « force multilatérale »; « *autant de prétextes pour laisser au grand leader de la coalition le « temps*

¹ Rappelons que nous présentons au lecteur l'opinion du général Gallois. Nos remarques ou adjonctions éventuelles sont entre parenthèses ou en notes. Tout ce qui est souligné l'est par nous. Mft.

² Bien peu marqué! Symbolique, allions-nous écrire. Mft.

³ Le terme est du général Norstad, « SACEUR » de 1957 à 1962. D'après le général Beaufre, il signifie: « riposte (atomique) spasmodique retardée ». Ajoutons encore que le général Gallois était l'adjoint air du général Norstad.

de réfléchir et le choix des moyens », la défense atomique de l'Europe passant ainsi de l'inconditionnel au conditionnel ». (Voilà où le bât — révérence parler — blesse la France personnifiée par le général de Gaulle et, dans un certain sens, on le comprend.)

* * *

Aujourd'hui, la question se pose de nouveau du recours à une stratégie de défense plus réaliste et plus conforme à la nature présente de la menace éventuelle. Londres la réclame pour des motifs économiques (récemment encore M. Wilson demandait à M. Erhard le remboursement des frais occasionnés par la présence du contingent britannique en R.F.A.) et propose à la fois de renoncer à un système classique, inefficace, coûteux, dépassé, et de s'en remettre à la garde des fusées américaines. A condition toutefois qu'elles soient déployées en dehors de l'Europe continentale de l'ouest, afin d'éviter, en cas d'invasion, qu'on soit réellement forcé de s'en servir (!). *« La formule est excellente lorsqu'on est la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis d'Amérique. Les pays du continent ont un point de vue différent sur son efficacité éventuelle. »*

Contre une menace initialement limitée dans ses objectifs comme dans les moyens de destruction qu'elle mettrait en œuvre, il ne semble pas que la défense périphérique indirecte, soumise de surcroît à un contrôle collectif, ait, en l'occurrence, un réel pouvoir de dissuasion. On voit mal, à la suite d'une « poussée » vers Hambourg par exemple, les participants à une hypothétique Force multilatérale (MLF) s'entendre pour diriger leurs missiles mégatoniques vers les agglomérations de l'assaillant. Pareille riposte ne serait ni « souple », ni « adaptée », ainsi que le souhaite M. Mc Namara. Ni la nature de l'arme utilisée, ni son mode de contrôle ne correspondraient à un tel niveau d'agression et, partant, à un tel niveau de dissuasion. Pareille riposte ne serait guère « crédible », pour reprendre le jargon utilisé couramment.

Bien des militaires et bien des spécialistes de ces questions — y compris des Américains « seulement soucieux d'efficacité » — préféreraient une formule plus moderne, qui tende du reste, comme précédemment, à amener l'adversaire devant le dilemme : renoncer à conquérir un objectif limité ou être obligé d'en arriver au coup de massue atomique qui débouche forcément sur la guerre antibiens, anticités.

Il faudrait exploiter à fond les nouvelles possibilités tactiques qu'offre la technique d'aujourd'hui.

Il s'agirait de déployer, *sur le sol même à défendre*, des armes (atomiques) assez décisives pour que leur destruction préalable s'impose à l'agresseur qui serait alors placé devant le dilemme précédemment évoqué. D'autre part, cet agresseur saurait que s'il se bornait à engager ses forces classiques, il offrirait fatalement, du fait de la nature d'opérations exigeant des concentrations, des objectifs payants aux armes atomiques du défenseur ; tandis que s'il les dispersait pour les soustraire à l'action (atomique) adverse, il perdrait le bénéfice de la supériorité numérique marquée qu'il a en elles¹.

Le parti sur la défensive sait maintenant que les emplacements de départ, plates-formes d'envol d'avions à décollage vertical porteurs de projectiles atomiques ou rampes de lancement de missiles balistiques, sont assez peu vulnérables et que, grâce à eux, le feu atomique peut jouer son rôle mieux encore qu'avant l'introduction de pareils vecteurs.

On peut concevoir une combinaison de ces deux moyens de « transport » de l'engin atomique, le missile balistique prenant à partie les objectifs fixes, repérés, tandis que l'avion (à décollage vertical) ferait la chasse aux objectifs qui spéculeraient sur la mobilité pour survivre. L'avion pourrait aussi *voir* pour le missile qui, d'autre part, est indépendant des conditions atmosphériques, à condition d'être renseigné. Il

¹ Faut-il souligner combien cet argument s'applique bien à notre cas particulier et en faveur de l'adoption chez nous — quand on le pourra ! — d'armes atomiques. Pour augmenter, bien sûr, l'effet de *dissuasion* de notre armée. Mft.

serait même possible de stationner, de jumeler ces deux genres de vecteurs, non loin l'un de l'autre, et d'utiliser, au moins partiellement, le même personnel pour les deux. Le rassemblement des deux vecteurs dans un même lieu et sous une même autorité ne peut en outre que faciliter le contrôle de leur emploi.

Se déplaçant sur le sol à défendre préparé *a priori*, les unités mettant en œuvre le feu atomique à courte et à moyenne portées pourraient être d'autant plus légères, d'autant moins vulnérables; elles échapperaient moins mal à la neutralisation et contraindraient d'autant mieux l'adversaire à s'en prendre indifféremment aux « forces » et aux « biens », exigeant ainsi une riposte hors de proportion avec l'enjeu initial du conflit (ce qui le rend invraisemblable, ce qui augmente l'effet de dissuasion).

« Ainsi, avec quelques unités, numériquement peu nombreuses et elles-mêmes rassemblant peu de monde, il deviendrait possible de disposer d'une énorme puissance de feu, tout en bénéficiant d'une certaine invulnérabilité aux effets des mêmes armes. En période de dégel, sinon de guerre froide, ce serait contracter à bon compte une solide assurance. Mais il faudrait pour cela que la décision fût réellement prise d'utiliser les armes nouvelles à la défense de l'Europe occidentale et d'en admettre toutes les implications, qu'elles soient militaires ou d'ordre politique. »

* * *

C'est là en quelque sorte — ajoutons-le pour conclure — la justification de la *Force de frappe* française.

Ce procédé n'ayant pas été adopté, entièrement du moins, par l'OTAN, la France organise sa défense propre sur ce modèle et elle la complète par la « Défense opérationnelle du territoire » (D.O.T.) dont nous avons déjà parlé et sur laquelle notre revue se propose d'entretenir un jour plus à fond ses lecteurs.

Colonel-divisionnaire MONTFORT